



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 AOÛT 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Delson tenue le 20 août 2019 à 20h00 à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 50, rue Ste-Thérèse à Delson.

Sont présents :

M^{mes} les conseillères : P. Lorraine St.James Lapalme
Sylvie Lapierre

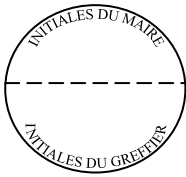
MM. les conseillers : Éric Lecourtois
Réal Langlais
Paul Jones
Jean-Michel Pepin

formant quorum sous la présidence du maire M.Christian Ouellette

Sont également présents : M^{me} Lucie Bisson, directrice générale par intérim
M^e Antoine Banville, greffier

ORDRE DU JOUR

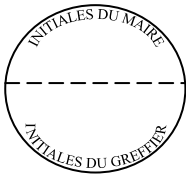
1. Adoption de l'ordre du jour
2. Suivi de la période de questions et des dossiers du Conseil
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019
4. Affaires du Conseil
 - 4.1 Appui à la Semaine de sensibilisation à la sécurité ferroviaire
 - 4.2 Création de comités
 - 4.3 Aide financière - Inscription à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon
5. Règlements
 - 5.1 Adoption du 2^e projet - Projet de règlement n° 901-26 modifiant le règlement de zonage n° 901
 - 5.2 Adoption - Règlement d'emprunt n° 694 pour couvrir les frais de refinancement de règlements d'emprunt
 - 5.3 Avis de motion, présentation et dépôt - Projet de règlement n° 685-2 modifiant le règlement n° 685 décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services rendus par la Ville de Delson
6. Communications
7. Direction générale
8. Environnement



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

9. Greffe et affaires juridiques
 - 9.1 Dépôt du certificat - Tenue de registre sur le règlement d'emprunt n° 681-1
 - 9.2 Dépôt du certificat - Tenue de registre sur le règlement d'emprunt n° 693
 - 9.3 Autorisation du Service des affaires juridiques et du greffe à prendre des procédures en recouvrement de créance dans le dossier 66210
 - 9.4 Attribution d'un mandat pour intenter un recours devant la Cour supérieure
10. Informatique
11. Loisirs
12. Parc, espaces verts et aménagement public
 - 12.1 Rejet des soumissions - Travaux de réaménagement du parc Soucy
13. Ressources humaines
14. Sécurité publique
15. Travaux publics
16. Trésorerie
 - 16.1 Ratification de la liste des chèques et des déboursés
 - 16.2 Dépôt du rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activité budgétaire
 - 16.3 Dépôt du rapport des transferts budgétaires autorisés
17. Urbanisme
18. Affaires nouvelles
 - 18.1 Gestion de personnel
 - 18.2 Mandats de recrutement
19. Période d'intervention des membres du Conseil
20. Période de questions - Personnes dans la salle
21. Période de questions - Internauts
22. Date de la prochaine séance ordinaire
23. Levée de la séance



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

221-19

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M^{me} P. Lorraine St.James Lapalme et résolu :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté, en ajoutant les points suivants:

18.1 Gestion de personnel

18.2 Mandats de recrutement

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

222-19

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 JUILLET 2019

CONSIDÉRANT qu'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019 a été remise à chaque membre du Conseil dans le délai prévu à l'article 333 de la Loi sur les cités et villes, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Sylvie Lapierre et résolu :

QUE le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 juillet 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

223-19

APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE

CONSIDÉRANT que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 23 au 29 septembre 2019;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Réal Langlais et résolu :

QUE le conseil municipal d'appuie la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 23 au 29 septembre 2019.

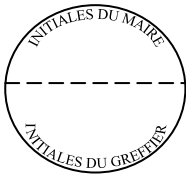
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

224-19

CRÉATION DE COMITÉS

CONSIDÉRANT que la Ville de Delson désire créer un comité des loisirs, un comité de l'environnement ainsi qu'un comité de vigilance industriel;

CONSIDÉRANT que ces comités réuniront des employés, des élus ainsi que des citoyens.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Jean-Michel Pepin et résolu :

QUE le Conseil autorise la création du Comité des loisirs, du Comité de l'environnement ainsi que du Comité de vigilance industriel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

225-19

AIDE FINANCIÈRE - INSCRIPTION À LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ROYAL ROUSSILLON

CONSIDÉRANT que la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon est un organisme qui a pour mission de valoriser la prospérité d'entreprises membres situées sur les territoires du Roussillon et des Jardins de Napierville;

CONSIDÉRANT que la Ville souhaite soutenir la communauté des gens d'affaires de Delson et la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon;

CONSIDÉRANT que le coût d'abonnement annuel d'un commerce à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon est de 175 \$, plus les taxes applicables.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Paul Jones et résolu :

QUE le conseil municipal autorise, pour l'année 2019, le remboursement des frais d'abonnement annuel à la Chambre de commerce et d'industrie Royal Roussillon pour tout commerce de Delson n'ayant jamais été membre ou pour tout nouveau commerce s'installant à Delson.

QUE le certificat du trésorier n° 2019-08-062 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

226-19

ADOPTION DU 2^E PROJET - PROJET DE RÈGLEMENT N° 901-26 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 901

CONSIDÉRANT que les membres du conseil municipal ont reçu une copie du 2^e projet de Règlement n° 901-26 modifiant le règlement de zonage n° 901.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le 2^e projet du Règlement n° 901-26 modifiant le règlement de zonage n° 901.

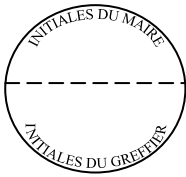
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

227-19

ADOPTION - RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 694 POUR COUVRIR LES FRAIS DE REFINANCEMENT DE RÈGLEMENTS D'EMPRUNT

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire du 2 juillet 2019, il y a eu avis de motion, présentation et dépôt du projet de Règlement n° 694 décrétant un emprunt de 68 000 \$ et une dépense du même montant pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt n^{os} 587-07, 610-10, 611-10, 614-11, 617-11, 618-11, 621-12, 622, 626, 627, 628, 629 et 630;

CONSIDÉRANT qu'il a été mention de l'objet et de la portée de ce règlement.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} P. Lorraine St.James Lapalme et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le Règlement n° 694 décrétant un emprunt de 68 000 \$ et une dépense du même montant pour couvrir les frais de refinancement des règlements d'emprunt n^{os} 587-07, 610-10, 611-10, 614-11, 617-11, 618-11, 621-12, 622, 626, 627, 628, 629 et 630.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

228-19

AVIS DE MOTION, PRÉSENTATION ET DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT N° 685-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 685 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DE DIVERS TARIFS RELATIFS AUX BIENS ET SERVICES RENDUS PAR LA VILLE DE DELSON

AVIS DE MOTION est donné par Sylvie Lapierre, conseillère, qu'il y aura adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, du Règlement n° 685-2 modifiant le règlement n° 685 décrétant l'imposition de divers tarifs relatifs aux biens et services rendus par la Ville de Delson, relativement aux tarifs de la déchetterie.

Un projet de règlement est présenté et déposé conformément aux dispositions de la loi.

DÉPÔT DU CERTIFICAT - TENUE DE REGISTRE SUR LE RÈGLEMENT N° 681-1 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 681 AFIN D'AUGMENTER LA DÉPENSE ET L'EMPRUNT POUR UN MONTANT ADDITIONNEL DE 347 000 \$

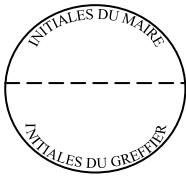
Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat préparé par le greffier suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 15 juillet 2019 à l'hôtel de ville de Delson relativement au Règlement n° 681-1 décrétant la modification du Règlement n° 681 afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 347 000 \$.

Le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter puisque le nombre de signatures requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu n'a pas été atteint.

DÉPÔT DU CERTIFICAT - TENUE DE REGISTRE SUR LE RÈGLEMENT N° 693 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT DE 467 500 \$ ET UNE DÉPENSE DU MÊME MONTANT POUR DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PAVILLON DE PARC AU PARC DU CENTENAIRE

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat préparé par le greffier suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter tenue le 15 juillet 2019 à l'hôtel de ville de Delson relativement au Règlement n° 683 décrétant un emprunt de 467 500 \$ et une dépense du même montant pour des travaux de construction d'un pavillon de parc au parc du centenaire.

Le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter puisque le nombre de signatures requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu n'a pas été atteint.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

229-19

AUTORISATION DU SERVICE DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DU GREFFE À PRENDRE DES PROCÉDURES EN RECOUVREMENT DE CRÉANCE DANS LE DOSSIER 66210

Il est proposé par M. Paul Jones et résolu :

QUE le conseil municipal autorise un représentant du Service des affaires juridiques et du greffe, habilité en vertu de la Loi sur le Barreau, à prendre les procédures nécessaires en première instance au nom de la Ville pour recouvrer les créances dans le dossier n° 66210 et, s'il y a lieu, d'autoriser ce représentant à négocier et à conclure des ententes à l'occasion de ces procédures.

QUE le certificat du trésorier n° 2019-08-058 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

230-19

ATTRIBUTION D'UN MANDAT POUR INTENTER UN RECOURS DEVANT LA COUR SUPÉRIEURE

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE le conseil municipal accorde un mandat à la firme d'avocats Trivium pour intenter un recours devant la Cour supérieure en vertu de l'article 227 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme pour faire cesser l'utilisation dérogatoire du lot 5 601 498 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

231-19

REJET DES SOUMISSIONS - TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC SOUCY

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres pour des travaux de réaménagement du parc Soucy, phase 1;

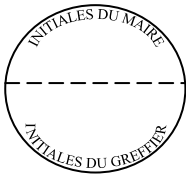
CONSIDÉRANT qu'il y a eu ouverture des soumissions le 18 juillet 2019 et que le résultat se détaille comme suit :

| NOM DU SOUMISSIONNAIRE | COÛT TOTAL |
|---|-------------------|
| Senterre entrepreneur général inc. | 288 888,00 \$ |
| Aménagements Sud-Ouest (9114-5698 Québec inc.) | 329 460,86 \$ |
| Excavation ESM inc. | 342 552,78 \$ |
| Installation jeux tec inc. | 389 135,76 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M^{me} Sylvie Lapierre et résolu :

QUE le conseil municipal rejette les soumissions ouvertes le 18 juillet 2019 à la suite d'un appel d'offres public pour des travaux de réaménagement du parc Soucy, phase 1, et ce, pour des motifs budgétaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

232-19

RATIFICATION DE LA LISTE DES CHÈQUES ET DES DÉBOURSÉS DU 20 JUIN AU 31 JUILLET 2019

Il est proposé par M^{me} P. Lorraine St.James Lapalme et résolu :

QUE le conseil municipal approuve les paiements de la liste des chèques numéros 20938 à 21189 inclusivement d'une somme de 1 143 089,82 \$ et des déboursés par débit direct d'une somme de 67 384,45 \$ du 20 juin au 31 juillet 2019 pour un total de 1 210 434,27 \$, le tout tel que plus amplement détaillé dans un document préparé par le trésorier en date du 1^{er} août 2019.

QUE le certificat du trésorier n° 2019-08-059 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES AUTORISÉES PAR LES RESPONSABLES D'ACTIVITÉ BUDGÉTAIRE DU 20 JUIN AU 31 JUILLET 2019

Conformément à l'article 6.10 du Règlement n° 674 sur la gestion contractuelle et sur la délégation, le contrôle et le suivi budgétaires, le Conseil prend acte du dépôt par le trésorier du rapport des dépenses autorisées par les responsables d'activités budgétaires pour la période du 20 juin au 31 juillet 2019.

DÉPÔT DU RAPPORT DES TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AUTORISÉS DU 20 JUIN AU 31 JUILLET 2019

Conformément à l'article 6.18 du Règlement n° 674 sur la gestion contractuelle et sur la délégation, le contrôle et le suivi budgétaires, le trésorier, dépose au Conseil le rapport des transferts budgétaires autorisés du 20 juin au 31 juillet 2019.

233-19

GESTION DE PERSONNEL

Il est proposé par M. Paul Jones et résolu :

QUE le conseil municipal approuve l'entente mutuelle relative au départ de l'employé numéro 621 et que le conseil autorise le maire et la directrice générale par intérim, ou en cas d'absence ou d'incapacité d'agir leurs remplaçants, à négocier et signer pour et au nom de la Ville tout document pour y donner effet.

QUE le montant requis aux fins de la présente résolution provienne de l'excédent de fonctionnement non affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

234-19

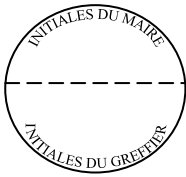
MANDATS DE RECRUTEMENT

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE le Conseil attribue un contrat à la firme Johnstone et associés pour la réalisation de mandats de recrutement de personnel.

QUE le certificat du trésorier n° 2019-08-064 attestant qu'il y a des fonds pour effectuer la dépense soit annexé à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Ville de Delson (Québec)

PÉRIODE DE QUESTIONS - PERSONNES DANS LA SALLE

Les membres du Conseil répondent aux questions du public.

PÉRIODE DE QUESTIONS - INTERNAUTES

Aucune question.

235-19

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Éric Lecourtois et résolu :

QUE l'ordre du jour étant épuisé, la présente séance est levée à 21 h 08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Christian Ouellette, maire

Antoine Banville, greffier